

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins

Sous-direction des ressources humaines
du système de santé

Bureau de la démographie
et des formations initiales (RH1)

Instruction DGOS/RH1 n° 2012-317 du 9 août 2012 relative à la mise en œuvre des plans de santé publique dans les programmes de formation initiale des professions paramédicales

NOR : AFSH1232230J

Validée par le CNP le 27 juillet 2012. – Visa CNP 2012-202.

Catégorie : directives adressées par le ministre aux services chargés de leur application.

Résumé : Application des plans de santé publique en vigueur dans la formation initiale des instituts paramédicaux.

Mots clés : plans de santé publique – instituts de formation paramédicaux – formation initiale.

Références :

Article L. 1431-2 du code de la santé publique ;

Livre III de la quatrième partie du code de la santé publique ;

Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique ;

Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Livre des plans de santé publique (3^e édition), mai 2011.

Annexe. – Liste des plans de santé publique en vigueur.

La ministre des affaires sociales et de la santé à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (pour transmission aux instituts de formation).

La présente instruction a pour but de permettre la mise en œuvre des plans de santé publique dans les instituts de formation paramédicaux.

1. Champs d'application des plans de santé publique

Les plans de santé publique mettent en exergue les problématiques propres à une pathologie, une population ou un mode de prise en charge afin de structurer et de renforcer les réponses qui doivent y être apportées. Ils sont élaborés et mis en œuvre conjointement par plusieurs directions du ministère chargé de la santé. Ces plans de santé publique ont pour la plupart un caractère pluriannuel.

Les plans de santé publique apportent des leviers d'amélioration reposant parfois sur la création de dispositifs nouveaux mais surtout sur des changements de pratiques professionnelles et organisationnelles, en agissant notamment sur la formation initiale des professionnels paramédicaux.

Ainsi, les plans de santé publique doivent notamment permettre aux professionnels de santé de s'adapter aux nouveaux enjeux : apparition de nouvelles pathologies, évolution épidémiologique (cancers, VIH, tuberculose...), changements démographiques de notre société (vieillesse de la population française) et transfert de technologies.

Le plan stratégique régional de santé (PSRS), prévu par la loi du 21 juillet 2009 « hôpital, patients, santé et territoires », comprend un ensemble coordonné de programmes et d'actions pluriannuels. Il constitue un cadre structurant de l'intervention nationale en matière de santé publique. Par ailleurs, les plans de santé publique peuvent s'inscrire dans les PSRS en fonction des spécificités et des besoins régionaux.

2. Liste des plans de santé publique en vigueur

Il convient que les instituts de formation paramédicaux prennent en compte dans le cadre de la formation initiale les plans de santé publique en vigueur :

- plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 ;
- programme de développement des soins palliatifs 2008-2012 ;
- plan cancer 2009-2013 ;
- plan stratégique national de prévention des infections associées aux soins 2009-2013 ;
- plan d'actions stratégiques : politique de santé pour les personnes placées sous main de justice 2010-2014 ;
- plan d'action national : accidents vasculaires cérébraux 2010-2014 ;
- plan santé au travail 2010-2014 ;
- programme national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2010-2014 ;
- plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes 2011-2013 ;
- plan national maladies rares 2011-2014 ;
- programme national nutrition santé 2011-2015 ;
- plan psychiatrie et santé mentale 2011-2015 ;
- plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016 ;
- programme Hôpital numérique 2012-2016.

Vous trouverez, pour chaque plan, au sein de l'annexe, les recommandations détaillées applicables à la formation initiale paramédicale.

À ce titre, il vous est demandé de sensibiliser les directeurs des instituts de formation paramédicaux aux plans de santé publique en vigueur et veiller à la bonne intégration, par les formateurs, tout au long de la formation initiale, des problématiques soulevées par ces plans.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette circulaire à l'ensemble des instituts de formation paramédicaux relevant de votre ressort et j'attache de l'importance à ce que ces orientations de formation soient largement mises en œuvre par ces instituts.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint au directeur général de l'offre de soins,
F. FAUCON

ANNEXE

PLANS DE SANTÉ PUBLIQUE EN VIGUEUR

ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES 2008-2012	
Référence	Instruction DHOS/DGAS/RH2 n° 2009-359 du 27 novembre 2009 relative à la mise en œuvre de la mesure 20 du plan Alzheimer sur les assistants de soins en gérontologie.
Contexte	Constat d'un vieillissement de la population majorant le risque d'une forte dépendance et de troubles comportementaux des personnes âgées. La gestion des états d'agitation est une tâche difficile pour de jeunes professionnels peu formés à ces situations.
Objectif du plan	Développer et valoriser les compétences des futurs professionnels dans le cadre de leur formation.
Recommandation pour la formation initiale	Renforcement des connaissances relatives à la prise en charge des malades en situation de grande dépendance ou présentant des troubles cognitifs.
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sfsp.fr/activites/file/PlanAlzheimerfinal010208.pdf

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES SOINS PALLIATIFS 2008-2012	
Référence	Circulaire DHOS/O2 n° 2008-99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs.
Contexte	L'accompagnement du malade en fin de vie est une problématique de plus en plus forte pour les professionnels de santé. À ce titre, ils doivent être sensibilisés à la réalisation des soins palliatifs. La loi du 22 avril 2005 (dite loi Leonetti) relative aux droits des malades et à la fin de vie en rappelait déjà l'importance.
Objectif du plan	Sensibiliser dès la formation initiale à la dimension palliative dans la prise en charge globale du patient.
Recommandation pour la formation initiale	Analyse et étude d'au minimum une situation de personnes nécessitant des soins palliatifs.
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Programme_de_developpement_des_soins_palliatifs_2008_2012.pdf

PLAN CANCER 2009-2013	
Contexte	Le cancer est la première cause de mortalité en France, avec plus de 350 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année.
Objectif du plan	Renforcer la coordination des soins et développer de nouvelles initiatives sanitaires et médico-sociales pour mieux accompagner les personnes dans la « vie pendant et après le cancer ».
Recommandation pour la formation initiale	Actualisation des connaissances dans le domaine de la cancérologie dans la formation initiale des instituts paramédicaux.
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_cancer_2009-2013.pdf .

PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS 2009-2013	
Référence	Circulaire interministérielle DGCS/DGS n° 2011-377 du 30 septembre 2011 relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011-2013.
Contexte	Persistance des épidémies locorégionales (<i>Clostridium difficile</i> , entérocoques résistants aux glycopeptides), des endémies à bactéries multirésistantes...

PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS 2009-2013	
Objectif du plan	Développer des programmes de formation relatifs à la prévention des infections associées aux soins.
Recommandation pour la formation initiale	Renforcement des enseignements sur la prévention des infections associées aux soins.
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_strategique_national_2009-2013_de_prevention_des_infections_associees_aux_soins.pdf

PLAN D' ACTIONS STRATÉGIQUES : POLITIQUE DE SANTÉ pour les personnes placées sous main de justice 2010-2014	
Contexte	Déficit de prise en charge des détenus par le secteur paramédical.
Objectif du plan	Sensibiliser les professionnels à la politique sanitaire des personnes détenues.
Recommandation pour la formation initiale	Adaptation des connaissances dans les domaines juridique, psychiatrique, éthique et de santé publique au milieu carcéral et étude en formation de situations professionnelles en relation avec les soins de santé mentale aux personnes détenues.
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_actions_strategiques_detenus.pdf

PLAN D' ACTION NATIONAL : ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX 2010-2014	
Contexte	Les AVC sont la deuxième cause de mortalité en France après le cancer.
Objectif du plan	Développer des formations relatives à l'AVC pour faire évoluer les compétences des professionnels de santé.
Recommandation pour la formation initiale	Renforcement de l'action éducative et thérapeutique concernant les maladies cardio-neurovasculaires, dont les AVC.
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_actions_AVC_-_17avr2010.pdf

PLAN SANTÉ AU TRAVAIL 2010-2014	
Référence	Circulaire DGT n° 2010/07 relative à la mise en œuvre territoriale du plan santé au travail 2010-2014.
Contexte	Crise démographique des médecins de travail, car départ massif en retraite des praticiens, d'où la nécessité de former le personnel paramédical dans ce domaine.
Objectif du plan	Développer la place des professionnels paramédicaux dans la santé au travail.
Recommandation pour la formation initiale	Sensibilisation des étudiants paramédicaux à la prévention des risques et aux problématiques de santé au travail : risques psycho-sociaux, troubles musculo-squelettiques...
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.servicessalapersonne.gouv.fr/Public/P/ANSP/Pro/PST_2010-2014.pdf

PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES IST 2010-2014	
Contexte	Aujourd'hui, en France, on compte près de 7 000 nouvelles infections par le VIH chaque année. Environ 40 000 à 50 000 personnes sont infectées par le VIH sans le savoir. Pour une personne sur cinq, le diagnostic est encore trop tardif, et pourtant le bénéfice d'une prise en charge précoce, et la plus précoce possible, est bien démontré.

PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES IST 2010-2014

Objectif du plan	Réduire l'incidence et la prévalence de l'infection par le VIH et des autres IST et améliorer la qualité et la globalité de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.
Recommandation pour la formation initiale	Renforcement de la formation des futurs professionnels paramédicaux aux différentes approches de prévention et à la prise en charge spécifique des personnes concernées.
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_lutte_contre_le_VIH-SIDA_et_les_IST_2010-2014.pdf

PLAN INTERMINISTÉRIEL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES 2011-2013

Contexte	En France, une femme décède tous les deux jours et demi, victime de violence conjugale et aucune catégorie sociale n'est épargnée.
Objectif du plan	Sensibiliser les étudiants paramédicaux au cours de leurs études à la prise en charge globale et dans la durée des femmes victimes de violences au sein du couple.
Recommandation pour la formation initiale	Adaptation des connaissances dans les domaines juridique, éthique et de l'organisation des soins. Mise en relation des étudiants avec les équipes soignantes intervenant sur des femmes victimes de violence : témoignages, stages...
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/dossiers-de-presse,46/roselyne-bachelot-narquin-presente,13278.html

PLAN NATIONAL MALADIES RARES 2011-2014

Contexte	Les maladies rares touchent entre 4 % et 6 % de la population française, soit près de 3 millions de personnes concernées en France. Plus de 7 000 maladies rares sont identifiées à ce jour..
Objectif du plan	Renforcer les connaissances des futurs professionnels de santé sur les maladies rares.
Recommandation pour la formation initiale	Sensibilisation des étudiants aux nouvelles pathologies rares.
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/les-maladies-rares.html

PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ 2011-2015

Référence	Instruction DGS/EA3/DGOS n° 2011-380 du 29 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du programme national nutrition santé et du plan obésité par les agences régionales de santé.
Contexte	Face à la prévalence des troubles nutritionnels au sein de la population, il convient de renforcer l'éducation thérapeutique assurée par les futurs professionnels de santé.
Objectif du plan	Renforcer et développer la prévention, le dépistage et la prise en charge des troubles nutritionnels dans le système de soins.
Recommandation pour la formation initiale	Adaptation des connaissances dans les différents domaines relatifs à la diététique.
Public	Diététiciens et autres étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/PNNS_2011-2015.pdf

PLAN PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE 2011-2015	
Contexte	Il s'inscrit dans le cadre du pacte européen, qui reconnaît notamment que la santé mentale est un droit de l'homme. Il vise à améliorer les réponses qu'apporte le système de santé aux troubles mentaux, qui contribuent largement à la morbidité et à la mortalité prématurée ainsi qu'à l'exclusion.
Objectif du plan	Prévenir et réduire les ruptures pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de troubles psychiques.
Recommandation pour la formation initiale	Sensibilisation des étudiants en formation initiale à la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux (études et analyses de situations cliniques).
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/presentation-du-plan-sante-mentale-2011-2015.html

PLAN NATIONAL D'ALERTE SUR LES ANTIBIOTIQUES 2011-2016	
Contexte	Constat d'un nombre croissant de résistances bactériennes aux antibiotiques.
Objectif du plan	Rechercher l'adhésion des professionnels de santé à la démarche de santé publique engagée dans le cadre du plan en mettant en œuvre une communication efficace sur la lutte contre l'apparition des résistances bactériennes et la préservation de l'efficacité des antibiotiques.
Recommandation pour la formation initiale	Information des futurs professionnels de santé à la juste utilisation des antibiotiques.
Public	Infirmiers.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_antibiotiques_2011-2016_DEFINITIF.pdf

PROGRAMME HÔPITAL NUMÉRIQUE 2012-2016	
Contexte	Le développement et la modernisation des systèmes d'information hospitaliers (SIH) sont devenus un enjeu majeur pour l'ensemble de la politique d'amélioration de l'organisation des soins.
Objectif du plan	Améliorer la prise en compte des SI dans la formation initiale et l'acquisition des savoir-faire clés dans le domaine des SI.
Recommandation pour la formation initiale	Sensibilisation des étudiants en formation initiale à l'usage des SI dans le cadre de leur pratique professionnelle : dossiers de soins, prescription, gestion des mouvements informatisés...
Public	Étudiants paramédicaux.
Lien Internet	http://www.sante.gouv.fr/programme-hopital-numerique.html